

## Rémunération des dirigeants mandataires sociaux de la Compagnie des Alpes au titre de l'exercice 2015/2016

30 octobre 2015 – Dans sa séance du 29 octobre 2015, le Conseil d'administration de Compagnie des Alpes a statué sur les éléments de rémunération de ses dirigeants mandataires sociaux, pour l'exercice 2015/2016 :

a) Part fixe de la rémunération 2015/2016 :

- **Dominique Marcel**, Président-Directeur général : sans changement par rapport aux exercices précédents, soit une rémunération fixe annuelle<sup>1</sup> de 360 000 €
- **Agnès Pannier-Runacher**, Directrice Générale déléguée : une rémunération fixe annuelle portée à 260 000 € ;

b) Part variable de la rémunération 2015/2016<sup>2</sup> :

Le Conseil d'administration a décidé à l'unanimité, que la rémunération variable des deux dirigeants mandataires sociaux (Monsieur Dominique Marcel, Président-Directeur général, et Madame Agnès Pannier-Runacher, Directrice Générale déléguée) au titre de l'exercice 2015/2016 continuerait d'évoluer de 0 à 50% de la rémunération annuelle fixe de référence et serait déterminée de la manière suivante :

- de 0 à 25% de la rémunération fixe annuelle, selon des critères qualitatifs relatifs à l'évolution de la base de coûts de certaines *business unit*, la réalisation de certains objectifs précis liés au déploiement de la stratégie de chacune des *business unit* et du Groupe,
- de 0 à 25% de la rémunération fixe annuelle, selon des critères quantitatifs liés à l'atteinte des objectifs budgétés en termes :
  - (i) d'EBO (Excédent Brut Opérationnel) de l'exercice (de 0 à 12,5% de la rémunération fixe selon le niveau atteint),
  - (ii) d'endettement net constaté en fin d'exercice (de 0 à 8,5% de la rémunération fixe selon le niveau atteint), et,
  - (iii) d'AFD (Auto Financement Disponible) dégagé par le Groupe au cours de l'exercice (de 0 à 4% de la rémunération fixe selon le niveau atteint).

c) Autres éléments de rémunération :

Monsieur Dominique Marcel et Madame Agnès Pannier-Runacher bénéficient par ailleurs :

- de l'accord d'intéressement de la Compagnie des Alpes,
- d'un véhicule de fonction,
- du régime de retraite sur-complémentaire des cadres dirigeants de la Compagnie des Alpes, qui comprend un règlement au régime de retraite à prestations définies et un règlement au régime de retraite à cotisations définies,
- des régimes complémentaires santé et prévoyance de la Compagnie des Alpes,
- d'une indemnité de départ, sous conditions.

Ayant renoncé au bénéfice de l'attribution d'actions de performance, ils ne seront donc pas attributaires dans le cadre du plan mis en œuvre au titre de l'exercice 2015/2016.

<sup>1</sup> La rémunération de Monsieur Dominique Marcel est attachée à l'exercice de la Direction générale, et non à la Présidence du Conseil qui ne fait pas l'objet de rémunération spécifique. Le Président du Conseil d'administration ne percevant pas non plus de jetons de présence.

<sup>2</sup> Concernant la part variable devant être effectivement allouée au titre de l'exercice 2014/2015, ces éléments seront précisés et publiés dans le Document de référence 2015.



## Compagnie des Alpes

Depuis sa création en 1989, la Compagnie des Alpes s'est imposée comme un leader incontesté de l'industrie des loisirs, dont il est actuellement le 10<sup>ème</sup> acteur mondial. A la tête de 11 Domaines skiables parmi les plus prisés du monde (Tignes, Val d'Isère, Les Arcs, La Plagne, Les Menuires, Les 2Alpes, Méribel, Serre-Chevalier...) et de 13 Destinations de loisirs renommées (Parc Astérix, Grévin, Walibi, Futuroscope...), l'entreprise connaît un essor continu en Europe ( France, Pays-Bas, Belgique, Allemagne ...) et plus récemment à l'international (Grévin Montréal en avril 2013, Grévin Prague en mai 2014, Grévin Séoul en juillet 2015 et contrats d'assistance ingénierie et management (Russie, Maroc, Japon)). La CDA détient en outre des participations dans 4 Domaines skiables dont Chamonix.

Au cours de son exercice clos le 30 septembre 2015, elle a accueilli près de 22 millions de visiteurs et réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 696 M€.

Avec plus de 5.000 collaborateurs, la Compagnie des Alpes construit avec ses partenaires des projets générateurs d'expériences uniques, à l'opposé d'un concept standardisé. Des loisirs d'exception pour le plus grand nombre.



CDA fait partie des indices CAC All-Shares, CAC All-Tradable, CAC Mid & Small et CAC Small.  
ISIN : FR0000053324 ; Reuters : CDAF.PA ; FTSE : 5755 Recreational services

**Contacts :**

Compagnie des Alpes :	Sandra PICARD	+33.1 46 84 88 53	<a href="mailto:sandra.picard@compagniedesalpes.fr">sandra.picard@compagniedesalpes.fr</a>
	Alexis d'Argent	+33 1 46 84 88 79	<a href="mailto:alexis.dargent@compagniedesalpes.fr">alexis.dargent@compagniedesalpes.fr</a>
Les Ateliers Corporate :	Xavier YVON	+33.1.45.72.23.61	<a href="mailto:xavier.yvon@lesatelierscorporate.com">xavier.yvon@lesatelierscorporate.com</a>